



Association Sportive du Golf de Domont-Montmorency

Procès-verbal du Comité Directeur du samedi 9 décembre 2017

Présents : Mr Philippe BLONDE, Président, Mme Catherine GAUZERAN (partiellement jusqu'au point N°2 compris), Lorène COUSTON (partiellement jusqu'au point N°2 compris), Régine LORACH, Mrs Jean-René CATALAN, Alain CHAIZE, Christian De PAPE, Richard TZAROUKIAN (partiellement jusqu'au point N°2 compris) et Jean-Pierre KARSENTY

Invités : Mrs Thierry HUARD, Jean-Christian FAUCONNET (partiellement pour le point N°9 et 10)

* * * * *

Le Président Philippe BLONDE ouvre la séance à 9 h 15.

Il précise qu'un point supplémentaire est rajouté à l'ordre du jour pour faire un retour, dès le début de la réunion, sur les résultats de l'Assemblée Générale Extraordinaire du dimanche 3 décembre 2017.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du lundi 25 septembre 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Retour sur les résultats de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2017

Jean-Pierre KARSENTY rappelle brièvement les résultats de l'AGE et le rejet des deux résolutions présentées, celles-ci n'ayant pas obtenu le seuil limite des 2/3 des voix exprimées.

De ce fait, les statuts actuels, mis à jour en janvier 2016, restent en vigueur. Il précise que le fonctionnement de l'Association n'est pas altéré.

Il indique que le procès-verbal de l'Assemblée Générale, approuvé par le Bureau de cette assemblée, a été publié sur le site Web du Club dès le vendredi 8 décembre, à l'attention de l'ensemble des membres de l'Association.

Il procède à un tour de table, donnant lieu à des interventions et à des échanges de l'ensemble des membres du Comité.

Catherine GAUZERAN, après avoir rappelé que le terme « en nombre illimité » avait été oublié sur le rappel du titre de la résolution N°1 de l'information communiquée aux membres le lundi 4 décembre ainsi que quelques dysfonctionnements, de son point de vue, au niveau du Comité, indique que pour elle, et malgré les résultats des derniers scrutins, il est fondamental que les pouvoirs soient partagés à égalité entre tous les membres et ajoute qu'elle est toujours en désaccord avec certains membres du Comité.

Elle s'étonne aussi que le Président ne l'ait pas appelé dès lundi pour évoquer les suites à donner aux résultats des scrutins.

A ce sujet, il a toujours été indiqué que ce serait au Comité de tirer, sans précipitation, les conséquences de ces résultats, ce qui est donc fait lors de la séance d'aujourd'hui.

A la suite d'une intervention d'Alain CHAIZE, elle remet au Président une lettre de démission du Comité et de la Présidence de la Commission Sportive.

Richard TZAROUKIAN intervient ensuite pour répondre aux interrogations de Philippe BLONDE à la suite d'échanges de courriels notamment au sujet du terme « intergénérationnel » employé et l'absence de vision du Club, à la suite de quoi

(Signature)

1 *(Signature)*

il annonce également sa démission du Comité.

Jean-René CATALAN intervient pour rappeler que, préalablement au vote, toutes les parties ont pu présenter leurs résolutions et développer leurs argumentations comme elles le souhaitent et qu'ensuite, l'Assemblée s'est prononcée en toute connaissance de cause et qu'il faut s'en remettre au verdict des urnes. Il note que l'incompréhension semble toujours perdurer entre certains membres du Comité.

Il précise enfin, après avoir analysé la situation financière du Club en cette fin de saison, et évalué les conséquences sur les budgets futurs liées aux menaces d'une éventuelle démission d'un groupe de membres, que celle-ci ne remettrait pas en cause la continuité du fonctionnement du Club. Le Club pourra, notamment, utiliser provisoirement une partie de ses fonds propres, pour poursuivre sa politique d'investissement et de modernisation du parcours ainsi que la poursuite des réalisations indispensables déjà initiées avec les travaux relatifs au petit lac, la finalisation des travaux sur le grand lac ne sera pas affectée. La politique d'investissement sera adaptée au montant des ressources du Club.

Dans ce débat sur le fonctionnement et l'avenir du Club, l'étude de satisfaction réalisée à la fin de l'année 2014 par Uniteam Sport est diffusée et commentée à nouveau, faisant ressortir les points forts et faibles du Club.

Certains membres du Comité précisent et regrettent qu'aucune réflexion sur le devenir du Club n'ait pu être lancée dès cette année. Jean-Pierre KARSENTY précise qu'en début d'année, lors de la validation de la programmation des thèmes et des actions du Comité pour 2017, aucune suggestion ou demande ne lui avait été formulée à ce sujet par les membres du Comité. Néanmoins Jean-Pierre KARSENTY et Jean-René CATALAN avaient prévu de lancer, au début de la prochaine mandature, une vaste réflexion, qui serait ouverte à tous les membres désireux d'y participer, sur la vision et le devenir du Club à l'horizon 2022.

En effet les prochaines échéances de mars 2018 pour les élections des membres du Comité et du Bureau auraient été l'occasion, d'une part, de recomposer ces instances et d'autre part de lancer cette réflexion. A cet égard, Jean-Pierre KARSENTY indique qu'en réponse à une demande de Lorène COUSTON du 15 novembre, ils avaient pu échanger téléphoniquement, il lui avait précisé l'état de leurs réflexions et le fait que cette action serait inscrite au programme de travail 2018 du nouveau Comité, après les élections.

Lorène COUSTON déclare qu'elle s'associe aux démissions précédentes et annonce également sa démission du Comité.

Après avoir pris acte de ces démissions et de leurs départs de la réunion, le Comité tient à remercier Catherine GAUZERAN, Lorène COUSTON et Richard TZAROUKIAN pour leurs contributions au Comité et pour leur investissement pour le Club, pendant la durée de leur présence au Comité.

Le Comité demande à Jean-Pierre KARSENTY de confirmer à Christophe MUNIESA le rendez-vous qui aura lieu le dimanche 17 décembre 2017, en réponse au courriel reçu, le vendredi 1^{er} décembre, annonçant la démission « à titre conservatoire » d'une liste de nos membres, ceux-ci se prononçant pour « la limitation des pouvoirs pour les membres du Comité ainsi que la suppression des pouvoirs en blanc ».

3. Retour Communications et informations diverses depuis le précédent Comité du 25 septembre

✦ **Commission de Discipline** : celle-ci a été saisie deux fois par le Président de l'association :

- En date du 14 novembre, elle a prononcé la radiation d'un de nos membres après avoir constaté « qu'il avait eu un comportement totalement incompatible avec la pratique d'un sport et en l'occurrence de la pratique du golf au Golf de Domont-Montmorency », et ce, à la suite d'actes répréhensibles survenus avec un autre parent, lors de l'accompagnement de leurs enfants, au cours de la finale d'un Championnat jeunes du Club.
- Une réunion est organisée le vendredi 15 décembre pour traiter de la suite à donner à des incidents graves survenus sur les installations du Club dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 novembre.

Le Comité donne son accord pour adresser à tous les membres une information au sujet de ce dernier incident. Par ailleurs, le Comité rappelle, une nouvelle fois, que la Commission de Discipline est totalement indépendante des organes de direction du Club, et que ses membres, à l'instar des membres du Comité et des autres commissions existantes, sont tenus à un devoir de réserve et de confidentialité au sujet de leurs actions au sein de ces organismes. Le Comité demande à Jean-Pierre Karsenty de rappeler à nouveau ces règles de fonctionnement aux divers organismes.

P. B

2

- ✚ **Fermeture du Golf du samedi 23 décembre au soir au mardi 2 janvier 2018 inclus** : le Comité confirme la fermeture des installations du Club pendant cette période de fin d'année. A l'instar des années précédentes, les membres pourront néanmoins, s'ils le souhaitent, jouer sur le parcours sous leur responsabilité, étant rappelé qu'il est vivement conseillé de constituer des Parties d'au moins 2 joueurs pendant cette période, pour des raisons de sécurité.
- ✚ **Subvention Agence de l'Eau Seine-Normandie** : l'arrêté de la subvention d'un montant de 26 535 € a été reçu et la Convention signée, permettant l'achat de trois nouveaux matériels destinés à un meilleur entretien du parcours et de ses abords. Le Comité confirme son accord pour ces achats qui seront réalisés sous forme de crédit-bail.
- ✚ **Validation des décisions pour mise à jour des contrats de nos trois Pros** : Le Comité constate que les Pros émettent leurs factures en qualité de prestataires de services pour leurs prestations concernant les entraînements des équipes et les stages qu'ils organisent. Par ailleurs, il est décidé d'abandonner le projet de mise en place d'un éventuel droit de tapis, un moment envisagé.
- ✚ **Point travaux en cours** : les travaux concernant la réfection du vestiaire des dames, du petit salon et ceux relatifs aux personnes à mobilité réduite sont lancés et avancent conformément au calendrier envisagé.
- ✚ **Point sur la recherche de personnels. Entretiens annuels pour le personnel** : Thierry HUARD précise qu'il n'a reçu que très peu de candidatures pour nos deux recherches d'emploi (accueil et terrain) ; des rendez-vous sont organisés avec deux personnes concernant le poste de l'accueil. La réalisation des entretiens annuels est reportée au mois de janvier, étant donné la charge de travail actuelle très importante.
- ✚ **Point sur les demandes de réservations de notre parcours pendant la semaine de la Ryder Cup** : Thierry HUARD indique que de nombreuses demandes de réservation de notre parcours ont été reçues du mercredi 26 septembre au lundi 1^{er} octobre, émanant principalement de joueurs étrangers.
Le Comité :
 - donne son accord sur ces réservations qui seront toutes délivrées sur la base de nos « tarifs individuels classiques »
 - prend note que les règlements devront tous être effectués au plus tard le 31 janvier 2018
 - demande que les conditions particulières accordées au groupe Barrière d'Enghien soient revues et annulées si la confirmation de l'abandon de tout partenariat avec le golf est confirmée par le Groupe Barrière.
- ✚ **Révision et mise à jour du Règlement Intérieur** : l'Assemblée Générale n'ayant pas adopté les nouveaux statuts, il n'y a pas lieu de mettre à jour le Règlement intérieur. Le Comité donne néanmoins son accord pour qu'une relecture du Règlement Intérieur soit prochainement réalisée pour mieux préciser certains points et charge Jean-Pierre KARSENTY de proposer cette mise à jour après concertation avec toutes les parties concernées.
- ✚ **Remboursement des frais des bénévoles** : à la suite de l'intervention d'Armelle JARRIGE lors de l'assemblée et des échanges de courriels qui ont suivis, les vérifications semblent montrer que notre club remplit bien les conditions d'application, notamment la notion d'intérêt général ; une dernière vérification est en cours avec notre expert-comptable. Mais, peu de personnes bénévoles ayant à ce jour manifesté leur intention de bénéficier de ce dispositif, le Comité décide de surseoir provisoirement à son application.
- ✚ **Réciprocité avec le Golf de Granville** : à la suite de récents contacts avec ce golf, Jean-Pierre KARSENTY indique qu'il a obtenu l'accord de celui-ci pour mettre en place un accord de réciprocité avec notre golf, sur la base d'une réduction de 25% sur les tarifs de green fee, toute l'année à l'exception des mois de juillet et d'août. Le Comité demande à Jean-Pierre KARSENTY de répondre favorablement à cette proposition, de proposer la même réduction sur nos tarifs de green fee, toute l'année à l'exception des mois de mai et de juin, et en essayant d'augmenter un peu le taux de la réduction.

4. Point cotisations 2017 – Entrées et sorties membres – green fees 2017. Point financier et de la trésorerie à fin novembre 2017

Thierry HUARD communique les éléments suivants :

- ✓ Concernant les effectifs, le total des membres atteint le chiffre de 650 membres, légèrement supérieur à celui de l'an dernier à la même période (635) ; à noter que le niveau de membres démissionnaires se situe à un

P. B

JP

niveau comparable à celui de 2016. Il indique qu'il continue de prospecter plusieurs contacts.

- ✓ A fin novembre :
 - les recettes des postes cotisations, green fees, practice, mardi sociétés et pro-shop sont toutes légèrement en hausse par rapport aux prévisions budgétaires ;
 - le total des recettes fait ressortir un excédent de 56 000 € par rapport à la prévision budgétaire ;
 - la trésorerie, toujours à fin novembre, est sensiblement équivalente à celle de l'an dernier (370 000 €) malgré la réalisation de certains travaux non budgétés (travaux du petit lac, réfection de l'arrosage des greens 1 et 8, opérations de sablage).
- ✓ Un accostage détaillé des recettes et charges de l'année 2017 sera réalisé au cours du mois de décembre.

Le Comité se félicite de ces excellents résultats prévisionnels et constate que l'ensemble des prestations et travaux annoncés lors de l'Assemblée générale du 25 mars 2017 a bien été réalisé.

5. Point sur les travaux en cours ou à venir

- ✚ **Retour sur l'état des lieux des équipements existants (bâtiments et matériels) :**

Alain CHAIZE tient d'abord à remercier Thierry et Laurent, notre Green-Keeper, pour la qualité du travail qu'ils ont mené à ses côtés et pour leurs compétences.

Son constat général de nos installations est que, depuis de nombreuses années, on a repoussé des commandes d'investissements qui auraient dû être faites chaque année à hauteur de 25 à 30 000 € environ..... Il pousse donc un cri d'alerte et insiste pour que les futurs investissements nécessaires soient bien réalisés régulièrement de manière à éviter l'apparition d'un gros coup dur qui pourrait nous arriver à tout moment.
- ✚ **Travaux sur les lacs :** Alain CHAIZE projette un diaporama précisant les travaux restant à réaliser sur le grand lac en 2018 ainsi que leurs enchaînements.

A cette occasion, il propose d'approfondir, avec le concours de la Commission Terrain, son début de réflexion sur la création de nouveaux points de vues et l'ouverture de nouvelles perspectives en direction de nos deux plans d'eau, mis en valeur aujourd'hui par les travaux réalisés ou restant à réaliser.

Il propose également la création de deux nouveaux dépôts (hors slope) jaunes et rouges au trou N°15 avec un survol de l'eau.

Ces sujets seront évoqués lors de la prochaine Commission Terrain devant avoir lieu le samedi 16 décembre.

- ✚ **Commission Terrain - retour sur l'année 2017 et préparation de l'année 2018 :** La Commission n'ayant fourni aucun document préparatoire à cet effet depuis sa dernière réunion datant du 13 mai 2017, ce point est reporté à une prochaine réunion.

Thierry HUARD indique par ailleurs que le nouveau pulvérisateur acheté cette année, très efficace, entraîne un gain de temps très appréciable lors de ses interventions.

- ✚ **Retour sur la fin des travaux de l'aire d'entraînement réalisés par l'entreprise GE Aménagements :** la réception définitive des travaux n'a pu être prononcée du fait de derniers points restant à reprendre ou à terminer. Le Club a rappelé ses dernières demandes à ce sujet et attend une réintervention de l'entreprise dès que les conditions climatiques le permettront.
- ✚ **Autres :** d'autres projets ou réalisations concernant notamment la piscine et la création d'un terrain de pétanque sont à nouveau évoqués et seront examinés lors d'une prochaine réunion.

6. Commission Sportive

En l'absence de Catherine GAUZERAN, le retour sur l'année 2017, le point sur l'école de golf et le projet sportif pour 2018 sont reportés à la prochaine réunion.

Régine LORACH qui a assisté, ainsi que Thierry HUARD, à la réunion avec les Pros, vendredi 8 décembre, en font un rapide résumé. L'objectif était de réorganiser, pour janvier 2018, les groupes de l'Ecole de Golf en accord avec les Pros et en tenant compte, autant que possible des desideratas des parents. Les dispositions évoquées devront être rapidement confirmées après rapprochement et vérifications avec les parents des enfants concernés pour les groupes Elite. Concernant les stages jeunes, il a été décidé de demander aux parents des pré-inscriptions à l'avance, permettant ensuite aux Pros d'en optimiser le nombre et la qualité, dans le respect du cadrage budgétaire qui sera prédéfini.

Calendrier sportif 2018 : Thierry HUARD commente le projet de calendrier qui semble déjà bien abouti ; il reste à finaliser encore le choix de quelques dates ou de partenaires ; à noter déjà l'arrivée de nouveaux partenaires.

7. Commission Communication, Animations et Partenariat

1. B

4

Christian de PAPE fait un rappel des actions entreprises cette année et notamment des retours à la suite de la diffusion du dossier de partenariat 2018.

Après une longue procédure menée dans le respect des dispositions initialement définies au sujet d'une demande d'exclusivité de la part d'un concessionnaire automobile, la société HORIZON a été retenue dans la mesure ou AUDI VALODIS, partenaire du club en 2017, n'a pas décidé de s'aligner sur le montant proposé par la société Horizon, soit 22 000 €.

D'autres contacts sont en cours et laissent déjà augurer d'un volume, bien plus important que cette année, des recettes de partenariat.

L'objectif à moyen terme de la Commission est de pouvoir mettre en place, dès 2019, une grande compétition de type PRO-AM dont les contours seront finalisés prochainement.

Concernant le nouveau site Web ouvert en avril dernier, Jean-Pierre KARSENTY précise que la remontée des informations en provenance des Commissions reste à améliorer et tient à souligner que 68 « actualités » ont été régulièrement diffusées, soit 8 par mois.

8. Retour sur les réunions avec le Restaurateur – Validation du Comité des propositions remises par le groupe de travail – Approbation du rôle du gérant de l'EURL les Châtaigniers

Le Comité remercie Lorène COUSTON, Richard TZAROUKIAN, Jean-Christian FAUCONNET et Thierry HUARD pour le travail effectué lors des échanges avec Christophe NAVARRE. En l'absence de Lorène COUSTON et de Richard TZAROUKIAN, le Comité demande à Jean-Christian FAUCONNET, membre du groupe de travail et présent au Club-house, de venir présenter et commenter les propositions formulées par le groupe de travail.

Au préalable, Jean-René CATALAN tient à rappeler le contexte et la problématique qui ont conduit à la constitution de ce groupe de travail (notamment les difficultés pour les membres de pouvoir bénéficier des services de restauration le week-end, les désagréments et perturbations liés à la location de la salle de bridge) ainsi que les difficultés relationnelles rencontrées lors de la composition et la mise en place du groupe de travail piloté par Lorène COUSTON. La reconduction du contrat du restaurateur au-delà du 31 décembre 2018, sans mesures prises pour résoudre cette problématique, ne sera pas de nature à éteindre les remarques des membres.

Le projet remis et discuté aujourd'hui reçoit un accord total du Comité, avec néanmoins une précision à intégrer.

Il se félicite de la bonne ambiance existante lors de ces échanges et surtout de l'intention de Christophe NAVARRE d'envisager la poursuite de sa collaboration avec le golf au delà de la date butoir du 31 décembre 2018 figurant dans son bail.

Les dispositions suivantes seront donc testées sur une période de trois mois à partir du mois de janvier 2018 et permettront d'envisager le cas échéant les conditions du bail au 1^{er} janvier 2019 avec le restaurateur qui sera retenu :

- ✓ abandon de l'utilisation des deux salons derrière l'accueil le week-end,
- ✓ maintien des tarifs actuels du menu et de la carte pour les membres,
- ✓ augmentation de 17% des tarifs du menu pour les non membres (plat unique, entrée-plat, entrée-plat-dessert), dans le but de diminuer le nombre des extérieurs le week-end tout en maintenant son chiffre d'affaire,
- ✓ respect d'un quota maximum de 50 couverts, avec 6 tables de 8 personnes au maximum, le week-end.

Par ailleurs, après avoir rappelé le fonctionnement de l'EURL les Châtaigniers qui a donné en location gérance, depuis décembre 2012, l'activité de restauration à la Société par Action Simplifiée Navarre, Jean-René CATALAN indique que le Gérant de l'EURL, Serge VANDAELE, a proposé au Comité une charte de fonctionnement définissant ses relations tant avec le Club qu'avec le Restaurateur.

Après discussion, le Comité approuve cette charte.

9. Calendrier des dates des prochaines réunions du Comité en 2018

Le Comité fixe au lundi 15 janvier à 14 h 30 et au lundi 12 février à 14 h 30 ses deux prochaines réunions.

A. B

5

10. Réorganisation du Comité et des Commissions

A la suite des trois démissions reçues ce jour, le Comité décide de prendre les mesures suivantes conformément aux dispositions de ses Statuts et de son Règlement Intérieur.

A cet effet, il élit Christian DE PAPE Vice-Président en remplacement de Catherine GAUZERAN.

Afin de pallier aux démissions des Présidents de la Commission Sportive et de la Commission Terrain, dont les postes doivent être choisis parmi les membres du Comité (article 12 du Règlement Intérieur), le Comité Directeur décide à l'unanimité :

- de coopter Jean-Christian FAUCONNET, en qualité de membre du Comité Directeur en remplacement de Lorène COUSTON démissionnaire ; sous réserve de la ratification de cette nomination par la prochaine Assemblée Générale des membres de l'Association, Jean-Christian FAUCONNET exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de Lorène COUSTON, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2019 (article 11 des Statuts).
Jean-Christian FAUCONNET, présent, déclare accepter ce mandat et remercie le Comité de la confiance qu'il lui a témoignée en l'élisant à ces fonctions et déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès et l'exercice de ses fonctions.
- de surseoir, pour le moment, à la cooptation d'autres membres en remplacement de Catherine GAUZERAN et de Richard TZAROUKIAN, démissionnaires.

Enfin, le Comité élit Jean-Christian FAUCONNET, au poste de Président de la Commission Sportive et Alain CHAIZE, au poste de Président de la Commission Terrain.

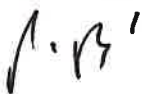
11. Questions diverses

A la suite d'une question posée concernant les broderies du logo du golf sur les vêtements du PRO-SHOP, à savoir le rajout du mot GOLF en complément de DOMONT-MONTMORENCY, le Comité demande, avant de se décider, qu'un essai lui soit présenté.

Plus aucune question n'étant soulevée, Philippe BLONDE clôture la réunion à 17 h 40, en remerciant l'ensemble des présents pour leur participation à cette longue séance.

La prochaine réunion est prévue : **LUNDI 15 JANVIER 2018 à 14 H 30**

Le Président



Philippe BLONDE

Le Secrétaire Général



Jean-Pierre KARSENTY